



### L'embarras du tribunal

La scène se passe en France...

Les plaideurs étaient Jean Belampoix et Isidore Baldaquin ; l'objet du litige, un énorme chien de Terre-Neuve qu'un gendarme tenait en laisse sous les yeux de la cour attentive. Les arguments de Belampoix se voulaient positifs, ceux de Baldaquin péremptoires.

Le Terre-Neuve appartenait-il à l'un ou à l'autre ? voilà ce qui était difficile d'établir. Le juge, renonçant à démêler la vérité, a annoncé qu'il donnait sa langue au chien, c'est-à-dire que l'instinct de cet animal déciderait de la cause.

Par ordre du magistrat, Belampoix a été placé à droite du tribunal, Baldaquin à gauche, le chien entre eux deux et à égale distance de chacun. — Au commandement de trois, a ordonné le juge, le gendarme lâchera la corde du chien, et vous, ses deux prétendus propriétaires, vous sifflez simultanément.

Celui à l'appel de qui le chien obéira gardera la bête, car elle courra évidemment à son maître légitime.

Les dispositions prises, la cour a compté à haute et intelligible voix : " Une, deux, trois ! " Au mot de trois, le gendarme a lâché l'animal auquel il était attelé, et les échos de la justice ont retenti des coups de sifflets des deux plaideurs.

Le chien a tourné la tête du côté de Belampoix en faisant entendre un grognement de fureur,